



40

FCLR
FÉDÉRATION DES CENTRES
DE LOISIRS ET DE RENCONTRES



Centre ABARC – Association pour un Baraquement d’Accueil
et de Rencontres Communautaires
Maison de quartier des Acacias
Maison de quartier d’Aire-Le-Lignon
Maison de quartier Asters-Servette
Maison de quartier des Avanchets
Maison des jeunes Avanchets «l’Eclipse»
Jardin Robinson et Centre de Rencontres Avully
Jardin Robinson de Balexert
Espace de rencontres et d’activités pour adolescents «ATB»
Maison de quartier de Carouge
Association le Chalet
Maison de quartier de Champel
Maison de quartier de Chausse-Coq
Centre de loisirs et de Rencontres de Chêne-Bougeries
Centre de loisirs de Chêne-Bourg
Centre de rencontres de Collonge-Bellerive «Point d’Interrogation»
Maison de quartier des Eaux-Vives
Centre de rencontres des Eaux-Vives «La Source»
Centre de loisirs des Franchises-Villars-Vieuxseux
Centre de loisirs du Grand-Saconnex
Maison de quartier de la Jonction
Maison de quartier des Libellules
Centre de loisirs de Lancy-Marignac
Maison de quartier Lancy-Tacchini
Terrain d’aventures de Lancy-Voiret
Terrain d’aventures du Petit-Lancy
Jardin Robinson du Lignon
Centre de rencontres de Meinier «La Rampe»
Centre de loisirs de Meyrin Vaudagne
Maison des jeunes Meyrin «Undertown»
Jardin Robinson de Meyrin
Jardin Robinson d’Onex
Maison de quartier des Pâquis
Centre de rencontres des Pâquis «Créatellers»
Maison de quartier de Plainpalais
Jardin d’aventures de Plan-les-Ouates
Centre de rencontres de Plan-les-Ouates «Locados»
Association pour l’animation des quartiers des Grottes,
des Cropettes et de Montbrillant «Pré en Bulle»
Maison de quartier de Saint-Jean
Centre de loisirs et rencontres de Thônex
Vernier sur Rock
Maison de quartier de Vernier
Centre de rencontres de Versoix «Le Rado»

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011



TABLE DES MATIÈRES

2 · LES MEMBRES DE LA FCLR
4 · LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE LOISIRS ET DE RENCONTRES
5 · LE MOT DE LA PRÉSIDENTE
6 · REMERCIEMENTS
7 · ÉCLAIRAGES SUR 2011
10 · ACTIONS 2011 · ENTRETIEN ET DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
12 · ACTIONS 2011 · SOUTIEN ASSOCIATIF
13 · ACTIONS 2011 · GESTION, REPRÉSENTATION ET LOBBYING
18 · LES RAPPORTS FINANCIERS
20 · PERSPECTIVES

Réseau regroupant les 43 associations genevoises responsables du fonctionnement de l'ensemble des Jardins Robinson, Terrains d'Aventures, Centres de Loisirs et de Rencontres et Maisons de Quartier du canton.

Buts

- Regrouper les associations et les soutenir dans leurs tâches
- Améliorer les possibilités d'action des associations et favoriser leur coordination
- Défendre les intérêts des associations et de leurs usagers et les représenter à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

La Fédération défend les valeurs et les objectifs généraux de la Charte Cantonale des Centres.

L'identité de la FCLR se décline en trois éléments

- Les associations membres
- Le comité
- Le secrétariat permanent

Une prise en compte collective de ces trois composantes est indispensable à une compréhension correcte de ce que la FCLR représente.

Les associations membres

- 43 associations de centres (voir liste ci-dessus)
- 360 membres de comités de gestion
- 2500 membres associatifs
- Plus de 32'000 heures de travail bénévole

Des heures investies pour la compréhension du fonctionnement de leur centre et de leur cadre institutionnel, le traitement des affaires courantes (programmatiques et administratifs), le liens avec les autres acteurs du quartier, l'élaboration des documents de base, indispensables au bon fonctionnement du centre (statuts, projet associatif, règlement interne), la négociation, signature et suivi des conventions tripartites, etc.

L'ensemble de cet investissement permet le fonctionnement participatif de 43 centres répartis sur le territoire cantonal.

Sans le travail bénévole des associations membres de la FCLR, la matérialisation de la politique cantonale d'animation socioculturelle serait difficilement possible.

Le comité de la Fédération et les commissaires

- Elu en AG, le comité de la FCLR est composé de 6 personnes, dont 5 siègent au Conseil de Fondation en tant que délégués
- Ensemble, ils fournissent à la Fédération plus de 3'300 heures de travail
- Une partie de ces heures est consacrée à assurer une présence citoyenne lors de plus de 100 séances de travail avec nos partenaires institutionnels (Conseil de Fondation, Commissions, Bureau, Groupes de travail, Réunions de concertation et autres rencontres)
- Les membres du comité consacrent du temps aussi à leur propre formation, aux réflexions communes qu'ils ont avec les membres du secrétariat permanent, aux rencontres formelles et informelles avec des élus en lien avec l'animation socioculturelle.

Organe exécutif de la Fédération, le comité assure la concrétisation des orientations majeures débattues et approuvées lors des Assemblées Générales de la Fédération.

Membres du comité 2011

Madame Katia Merlino • Présidente

(Jardin Robinson d'Onex)

Déléguée au Conseil de Fondation, membre du Bureau, membre du Groupe de pilotage PI FASE

Monsieur Jean-Marc Goy • Vice-président

(Maison de Quartier de St-Jean)

Délégué au Conseil de Fondation, membre du Groupe de pilotage PI FASE

Monsieur Bernard Dosso • Trésorier

(Maison de Quartier de Carouge)

Délégué au Conseil de Fondation, Commission des Finances, membre du groupe de travail Directives financières

Madame Kete Flück • Membre

(Centre de Loisirs de Chêne-Bourg)

Déléguée au Conseil de Fondation, membre du groupe de travail ASE

Monsieur Richard Noli • Membre

(Maison de Quartier des Pâquis)

Délégué au Conseil de Fondation, membre de la Commission paritaire et du Groupe pour la révision de la CCT

Monsieur Benoît Kiss-Borlase • Membre

(Centre de Rencontres Point d'interrogation)

Membre de la Commission ados-été, membre suppléant au Conseil de Fondation

Autre suppléant

Monsieur Pascal Thurnherr

(Maison de quartier des Acacias)

Membre suppléant au Conseil de Fondation

Les Commissaires

D'autres militants issus de nos associations participent également à certaines commissions mises en place par la FASE. Cette année ont fonctionné comme commissaires :

Monsieur Motoo Tanaka (jusqu'en mai 2011)

(Maison de quartier des Eaux-Vives)

Monsieur Eduardo Herrera (dès juin 2011)

(Maison de quartier d'Aire-Le Lignon)

Membres de la Commission Ados-Été

Le secrétariat permanent de la FCLR

Pour assurer sa mission et atteindre ses objectifs, la Fédération dispose d'une équipe professionnelle :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| • Nadia Mayor | Coordinatrice à 90 % |
| • Claude Bodmer | Coordinateur à 90 % |
| • Guillermo Montaña | Coordinateur à 90 % |
| • Florence Fagnière | Secrétaire sociale à 75 % |
| • Maria Amelia De Pinho | Entretien des locaux 5 % |

Avec le départ à la retraite de Nadia Mayor et la possibilité d'engager de nouvelles personnes, cette équipe est appelée à se modifier et à s'étoffer.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la FASE.

Sa vocation première est celle de représenter et promouvoir l'associatif dans le dispositif de l'animation socioculturelle genevoise. Elle permet l'expression et la prise en compte de points de vue des citoyens en matière d'animation socioculturelle.

40^{ème} FLAMBOYANT

Nous vous annonçons une année riche en échanges et réflexions, et ce fut le cas.

Le comité de la FCLR a voulu profiter des 40 ans révolus de notre Fédération, longue expérience de débat et de partage, pour expliquer et expliciter la place centrale de l'animation socioculturelle dans les activités des associations de centres, questionner ses partenaires sur le rôle ainsi que sur la place de celles-ci dans les politiques sociales de l'Etat et des communes.

Faisant suite au 16 janvier 2010 qui vit la signature hautement symbolique par les associations de centres du document autant fondateur que rassembleur qu'est la Charte cantonale de 1993, ainsi qu'à un très passionnant débat sur la place de nos membres dans la politique sociale de l'Etat, le comité a, en 2011, organisé trois Agora, dans le but d'ouvrir le dialogue sur l'engagement citoyen et sur la nécessité de son action dans l'élaboration d'une politique sociale au plus près des attentes et des besoins de la population.

Le fil rouge de ces Agora aura été la cohésion sociale et le bien commun.

Ces rencontres ont souligné l'importance et l'intérêt de parler un langage commun, de sorte que les partenaires politiques ainsi qu'institutionnels et nos membres parviennent à mieux appréhender les problématiques de chacun, à identifier les possibles enjeux communs, à comprendre la légitimité représentative des uns ainsi que l'indispensable autonomie des autres, tous ces ingrédients devant émerger dans les conventions tripartites qui engagent les communes, la Fondation et les associations de centres.

Les changements intervenus dans la Fondation - modification de la répartition des sièges des partenaires (Loi J 6 11 du 10 février 2010), changement de gouvernance et réorganisation - la conduisant, notamment, à repenser ses statuts et son Règlement interne. Ce dernier a redéployé plus précisément les attributions et prérogatives des diverses composantes de l'institution.

Après la régionalisation, c'est l'introduction des coordinateurs région FASe qui a obligé les coordinateurs de la Fédération à se régionaliser également, accroissant de fait leur charge de travail. C'est ainsi que coordinateurs de région FASe et coordinateurs FCLR ont commencé leur présentation de concert auprès des comités et des équipes des associations de centres, les premiers apportant compétences et outils aux professionnels, les seconds aux comités.

2011 a également vu les coordinateurs de la Fédération apporter compétences et savoir-faire aux comités et professionnels des associations de centres, dans la nécessaire réflexion et élaboration de leur projet associatif, annexes précieuses des conventions tripartites qui portent les valeurs, principes, politique d'animation et programmes d'actions des acteurs de terrain.

Ce fut un travail conséquent pour tous qui, cependant, a permis de mettre en perspective la nature de l'environnement et les conditions dans lesquelles est produite l'animation socioculturelle.

La volonté de découvrir d'autres visions de l'engagement citoyen afin d'alimenter autant notre réflexion que celles de nos membres, a conduit le comité à participer au Colloque international de l'animation socioculturelle qui, cette année, s'est déroulé à Saragosse. Culture, éducation et citoyenneté ont été

les grands titres de cet événement, en phase avec les préoccupations et les questionnements de nos membres.

Les interventions de nombreux professionnels et les rencontres occasionnées par ce colloque ont laissé apparaître l'état détérioré de l'animation socioculturelle dans de nombreux pays. Comités, membres d'associations, habitants et professionnels doivent être conscients de la nécessaire vigilance et de l'indispensable mobilisation pour protéger une façon d'être et de faire que beaucoup ont perdu ailleurs.

Cette année aura été prenante et surprenante ! Toutes les actions du comité et des professionnels auront œuvré à susciter le débat, à devenir un interlocuteur reconnu par ses partenaires et, partant, contribuer à la reconnaissance de nos membres.

2012 proposera, notamment, trois axes de réflexion : la refonte du projet institutionnel, la modification des statuts de la Fédération, ainsi que le renforcement des liens qui unissent la Fédération et ses membres. Ce troisième axe est la pierre angulaire du futur associatif... Avoir une réponse collective face à nos divers partenaires, être une force dynamique de propositions innovantes sont des garanties de la pérennité de l'engagement citoyen.

Comme chaque année, je ne peux finir ce mot sans un appel à nos membres.

Pour qu'un comité puisse vivre il est important de compter sur de nouvelles forces. Le comité de la Fédération est composé de 6 membres et cela n'est pas suffisant. Nous aurions besoin de trois ou quatre membres supplémentaires pour venir enrichir nos réflexions.

C'est un engagement conséquent, du temps à offrir, mais ce don permettra à la Fédération de se consolider et de grandir.

Une fois n'est pas coutume, je finirai mon propos par quelques mots dédiés aux collaborateurs du secrétariat de la Fédération.

Florence Fragnière, notre secrétaire, qui, cette année plus que toutes les autres, a dû affronter la surcharge de travail engendrée par la mise en place de la nouvelle organisation. C'est vaillamment qu'elle a répondu aux nombreuses sollicitations tant du comité que des coordinateurs. Tel un papillon, elle a su virevolter d'une tâche à l'autre avec aisance et dextérité. Merci pour sa bonne humeur et son sourire.

Claude Bodmer, notre plus ancien coordinateur, qui a su conserver son calme légendaire dans le tourbillon de travail qu'a représenté le départ de Nadia Mayor et l'arrivée de Guillermo Montano. Il a su faire le lien, demeurer le garant de la continuité tout en formant notre nouveau coordinateur. Merci pour sa maîtrise du stress et sa disponibilité constante.

Un merci particulier à deux personnes.

Nadia Mayor, coordinatrice qui a pris une retraite bien méritée. Le comité a formidablement apprécié de travailler avec elle. Toujours prête à s'enflammer contre les injustices vécues par nos membres, sa perspicacité dans l'analyse de situation complexe et sa franchise dans l'expression de son point de vue ont été un soutien à la réflexion constant et un moyen de conserver le cap. Il est certain qu'elle nous manquera.

S'il est toujours difficile de laisser partir une personne avec laquelle tous ont tant partagé, le comité et les professionnels de la Fédération sont heureux de lui souhaiter une merveilleuse

retraite riche en découvertes et surtout pleine de rires et d'amour. Que cette nouvelle étape de la vie de Nadia Mayor puisse la combler autant que celle qu'elle vient de quitter. Tous nos vœux l'accompagnent.

Guillermo Montaño notre nouveau coordinateur.

Le comité, dans un souci d'anticipation a engagé Guillermo Montaño au mois de janvier 2011 afin de donner la possibilité à Nadia Mayor de transmettre, dans les meilleures conditions possibles, les différents dossiers dont elle avait la charge. Guillermo Montaño a été animateur à la Maison de quartier des Acacias. Convaincu du rôle primordial et du sens de la participation et de l'engagement citoyen dans l'amélioration du cadre de vie d'une commune ou d'un quartier, c'est tout naturellement que Guillermo Montaño a postulé comme coordinateur fédératif. Le comité lui souhaite la bienvenue dans cette nouvelle fonction qui ne sera pas de tout repos, loin de là, mais il est convaincu que son engagement permettra à la Fédération d'avancer et de proposer de nouvelles idées à nos membres.

Enfin, j'aimerais remercier le comité pour son engagement sans faille à mes côtés en cette année particulière de changement.

L'année 2011 a été celle des 40 ans de la Fédération, mais aussi l'année du changement. Nous espérons réussir le défi de renforcer notre Fédération pour les 40 prochaines années.

«Tout est changement, non pour ne plus être, mais pour devenir ce qui n'est pas encore» *Epictète*

Katia Merlino • Présidente



Nous voudrions remercier tous les bénévoles pour leur engagement au quotidien dans leurs associations, ainsi que pour leur constance à nos Assemblées Générales. Merci pour leur soutien.

Cette année, nous avons pu compter plus particulièrement sur plusieurs membres de comité qui ont répondu aux sollicitations de la FCLR. Merci à Messieurs Michel Schveri et Pierre Varcher qui ont œuvré dans le groupe Agora.

Nos remerciements vont également à M. Michel Vuille, sociologue, qui a également travaillé à l'élaboration des soirées Agora. Merci à Messieurs Marc Bréviglieri, sociologue et chercheur, Mehdi Aouda, Secrétaire général adjoint du DIP, qui ont participé à ces soirées.

Remerciements à Messieurs Motoo Tanaka et Eduardo Herrera, commissaires délégués à la Commission Ados-Été.

Nous saluons l'engagement des Présidentes et des Présidents de Centres qui ont démissionné cette année. Un grand merci pour le travail accompli qui a contribué, durant des années, à répondre à nouveau aux besoins des usagers et des habitants dans un souci de prévention et pour une meilleure qualité de vie.

Au nom de la Fédération, je remercie également :

- Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat
- Monsieur Mehdi Aouda, Secrétaire général adjoint du DIP, délégué à la politique de la cohésion sociale
- Les autorités du Canton et des Communes qui contribuent et soutiennent les Associations de Centres et la FASE.
- Monsieur Alain-Dominique Mauris, Président de la Fondation
- Les membres du Conseil de Fondation
- Monsieur Yann Boggio, Secrétaire général de la FASE
- Monsieur Christophe Mani, Directeur opérationnel de la FASE
- Les membres du Collège de direction de la FASE
- Les collaborateurs du Secrétariat général de la FASE
- La Ville de Genève, au travers de sa magistrate Madame Esther Alder et de la Délégation à la Jeunesse
- Toutes les équipes de professionnels qui œuvrent au quotidien aux côtés de nos comités

Le 40^{ème}

L'année 2011, année européenne du bénévolat, fut aussi l'année du 40^{ème} anniversaire de la FCLR.

En effet, le 21 avril 1971, 14 centres se constituent en association dans le but de préserver l'esprit, essentiellement participatif, de l'animation socioculturelle genevoise. Après des séances pleines d'enthousiasme, les centres signent la naissance de la FCLR.

Depuis, bien de choses se sont passées, bien des combats ont été livrés et nombre de personnes se sont succédées pour faire vivre cette Fédération, soit en faisant partie des comités des centres, soit en tant que délégué à l'Assemblée générale de la FCLR ou en représentant les centres au Conseil de Fondation de la FASE.

De tous ces combats, nous retiendrons quelques étapes clés :

- La création de la Fédération en 1971
- La mise en place de la CCCLR en 1976
- La rédaction et la signature de la Charte cantonale des Centres en 1993
- La naissance de la FASE en 1998
- Une première attaque contre la primauté du terrain en 2005
- Le changement de loi J6 11 en 2008
- L'adoption et la mise en application d'une nouvelle organisation et gouvernance de la FASE en 2010

Notre 40^{ème} année nous a surpris à un moment où il était fondamental de préserver la place de l'associatif au sein d'une animation genevoise reconfigurée. Non seulement dans les textes, car cela avait été fait principalement en 2010, mais également dans la mise en pratique de ceux-ci.

Année difficile, car bien que les discours soient toujours convergents, les pratiques, elles, l'étaient moins. Certains vieux réflexes étaient encore présents et il a fallu travailler pour qu'ils s'amenuisent. Année de labeur où la vigilance fut une nécessité permanente.

Par ailleurs, la FCLR s'est accordé deux moments très particuliers pour fêter ses anciennes et récentes victoires et célébrer cette envie d'être ensemble pour défendre des valeurs qui nous sont chères :

- Le 26 mai : l'Assemblée générale statutaire, prolongée par un moment festif riche en retrouvailles et partages conviviaux,
- Le 18 novembre : le lancement d'une AGORA, spécial 40^{ème}, centrée sur le thème de la cohésion sociale.

AGORA animée par le professeur Marc Bréviglieri, enseignant à l'HETS, qui nous a proposé un regard autour du 'pari du bien commun', dont les caractéristiques ont permis aux participants d'entrer dans une discussion riche en ouvertures et prolongements.

Nous avons également voulu marquer l'année du 40^{ème} par une sérigraphie signée par Pierre Wazem, sérigraphie que nous avons offerte à tous nos centres, en témoignage de la gratitude que leur engagement militant mérite.

«Ensemble pour agir» était le slogan de cette sérigraphie. Ensemble a été le fil conducteur de ce 40^{ème} anniversaire.

Nos impressions de cet anniversaire sont positives. Nous sommes sur la bonne voie et prêts pour 40 autres nouvelles années d'engagement pour le mieux vivre ensemble et un bien commun construits de manière participative.

Nouvelle gouvernance de la FASE, Régionalisation et Conventions tripartites

Les textes de référence de la FASE ont été adoptés par le Conseil de Fondation : Statuts, organisation et gouvernance, Règlement interne, modèle de convention tripartite (Commune-FASe-Association) ainsi que la convention entre la FCLR et la FASE. Après avoir validé les trois derniers documents en début d'année 2011, le Conseil de Fondation a impulsé l'opérationnalisation de leurs contenus.

Nouvelle Gouvernance

Le Secrétariat général s'est réorganisé et fonctionne avec un Collège de direction, composé du Secrétaire général, du Directeur opérationnel, de la Directrice des ressources humaines et de la Directrice financière. A ce jour, le Directeur ou la Directrice de la communication n'est pas encore engagé(e). Pour permettre la concrétisation de cette nouvelle gouvernance, quatre coordinateurs de région FASE ont été engagés. Leur rôle est d'assurer la cohérence métier et territorial des interventions de la FASE, en lien avec les partenaires dans le respect des orientations de l'institution. Ils sont les responsables hiérarchiques du personnel FASE de la région concernée, sous l'autorité du Directeur opérationnel.

Dans cette configuration, qu'en est-il du rôle des comités de gestion auprès du personnel des associations de Centres ? Il sera peut-être nécessaire d'étayer l'article 42 du Règlement interne pour préciser de façon plus nette les rôles et tâches des comités.

Régionalisation

Les buts de la régionalisation sont :

- Renforcer la cohésion sociale par le développement d'actions qui répondent aux besoins/demandes sociales
- Favoriser la mobilisation collective et individuelle et renforcer les compétences des collectifs et/ou des individus
- Disposer d'espaces :
 - qui favorisent la création et le renforcement de liens entre les équipes, mais aussi entre les comités ou encore les communes, autour de problématiques ou besoins communs
 - d'échanges de pratiques, de savoirs, de formations/actions en lien avec le territoire et les spécificités
 - qui favorisent la mise en lien des problématiques locales avec les compétences présentes, qui permet l'émergence de projets
 - d'évaluation transversale des actions qui favorisent la capitalisation des enseignements issus de l'évaluation des actions

Ces finalités ne sont pas exhaustives (et ne peuvent pas l'être) : «elles doivent cependant être définies pour constituer le socle commun du discours sur la question de la régionalisation ...» (extrait d'un document délivré au Conseil de Fondation de la FASE du 23 mai 2011).

La forme des régions

La régionalisation entre partenaires devrait porter sur six régions. Cette régionalisation se basant sur les dossiers démographiques, plus particulièrement les proportions des jeunes du Cati-ge, les axes principaux des transports publics, les établissements du secondaire obligatoire, etc. Toutefois, la forme des régions sera liée au nombre de coordinateurs, donc au financement de ces postes. Cette forme n'est, à ce jour, pas encore définie.

Conventions tripartites

L'introduction de la nouvelle gouvernance de la FASE se concrétise également au niveau des territoires communaux. C'est pourquoi elle prévoit des conventions tripartites, signées entre les associations de centres, l'autorité communale et la FASE. Ce système remplace celui des doubles conventions, commune-association et commune-FASe.

La convention tripartite a pour objet de définir le processus de formation des buts communs poursuivis par les signataires sur le territoire de la commune, puis de préciser les droits et les devoirs des parties en la matière (art. 2 de la CT).

Pour les associations de Centres, le processus de convergence entre les parties implique qu'elles élaborent d'entente avec la FCLR et les collaborateurs FASE des centres, un projet institutionnel et un programme d'actions tendant à réaliser les objectifs de la politique communale. L'ensemble des associations de centres et des équipes professionnelles, à quelques expressions près, ont revisité, adapté ou élaboré leur projet institutionnel et programme d'actions en vue de la signature de la convention, contrepartie de l'appui financier de la commune.

Nous n'avons pas suffisamment de recul pour mesurer l'impact de la conclusion de ces textes contractuels. Dans les points positifs, et voulus par la nouvelle organisation de la FASE, il y a le renforcement des synergies locales et le soutien de proximité tant au niveau des équipes par les coordinateurs de région FASE que des comités et des associations de Centres par les coordinateurs de la FCLR.

En fonction de l'adoption des textes cadres de la FASE, la FCLR, et plus particulièrement son secrétariat, a retravaillé son organisation interne. Au niveau de la Fédération, le canton a été découpé en trois régions : la rive gauche, comportant quinze associations de Centres, la ville de Genève comportant quinze associations de Centres ainsi que la rive droite, comportant quatorze associations de Centres. Chacune de ces régions a été attribuée à un coordinateur. Cette définition permettant aux coordinateurs de région de la FCLR de collaborer avec leurs homologues de la FASE. Le secrétariat permanent doit s'étoffer, à terme, d'un quatrième coordinateur et d'une secrétaire chargée spécialement des régions.

Outre le travail de proximité avec les comités de gestion, une nouvelle mission a été dévolue à la FCLR : la validation des projets institutionnels des Centres. Dans un premier temps, c'est le comité qui «appréciera» les projets, puis une commission permanente FCLR se chargera de cette mission en 2012.



Formation Saragosse : animation et citoyenneté Colloque international de l'animation socioculturelle

Un moment de formation privilégié

Au mois de mai 2011, la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres s'inscrivait au Colloque International de l'animation socioculturelle qui a lieu tous les deux ans. Le comité s'est donc déplacé sous la forme d'une délégation représentée par les acteurs bénévoles des associations de centres, maisons de quartier et jardins robinson.

C'est l'Université de Saragosse, ville située entre Barcelone et Madrid dans la province d'Aragon, qui a accueilli en urgence ce colloque. Le Maroc, initialement pressenti pour l'organisation de cette manifestation, s'est trouvé dans l'impossibilité technique, politique et financière de la recevoir. Ce colloque du mois d'octobre avait pour thème : «Animation, Education et Citoyenneté» et pour but de servir de cadre contextuel favorisant une réflexion sur notre société afin de réussir, avec tous les participants, à proposer quelques pistes d'action permettant de dépasser les difficultés actuelles et de favoriser l'émergence de nouvelles idées.

C'est dans un climat de tension permanente entre les états européens, les USA dans leurs relations avec la Suisse et son secret bancaire, que s'est déroulé ce colloque International de l'Animation socioculturelle en Espagne. Avec, en fond de tableau, les grévistes grecs et les indignés Catalans et Madrilènes. Leur colère, compréhensible et justifiée, a teinté les débats de cet événement majeur pour cette ville et pour ceux qu'elle accueillait.

Une inégalité de traitement

L'énorme travail organisationnel effectué à la dernière minute a provoqué certains couacs entre autres en termes d'informations aux participants venus d'Europe, d'Amérique latine, d'Amérique centrale, du Canada, du Liban, de Tunisie.

Pour certains, ce voyage en Espagne fut une véritable expédition, avec de très faibles moyens financiers et peu encouragés par un manque de soutien évident. Pour d'autres, envoyés par leur hiérarchie, leurs déplacements et leur séjour a été plus aisé.

A l'exception de deux animateurs de la FASE, la profession n'était pas représentée.

Pourtant le thème «Animation, Education et Citoyenneté» leur était destiné, autant qu'aux comités d'associations et aux décideurs de tous bord, aux chefs de service, directeurs de centres et maisons de quartier, aux professeurs des HETS et des universités. La question du passage de l'information reste ouverte, la FASE avait-elle fait le nécessaire pour la faire circuler dans tout l'appareil d'Etat concerné par cette profession ?

Par ailleurs, nous avons appris que pour organiser un tel colloque, la légitimité scientifique d'une telle démarche devait être approuvée par l'université de la ville candidate à recevoir ce colloque, ce qui permettait de dégager des fonds d'Etat pour son organisation. Le message d'information était avant tout à connotation universitaire, ceci explique peut-être cela ! Un sentiment de malaise s'est dégagé de ce constat et a parcouru toute la délégation de la FCLR. Avions-nous fait le bon choix de participer à un tel colloque ? Les thématiques abordées nous y invitaient. Passé ce moment de doute, l'ambiance de travail chaleureuse a stimulé le groupe, notre engagement associatif a été

encouragé par ces rencontres. Notre présence militante en a étonné plus d'un, surtout ceux qui ne comprennent l'animation socioculturelle que dans une logique de service public hiérarchisé et fonctionnant de manière pyramidale.

Des questions, une richesse

Les différentes communications et interventions dans les débats des participants furent d'une grande richesse. Nous y avons puisé une nouvelle énergie réflexive, constructive.

Elles ont eu le mérite de questionner les valeurs de la Charte cantonale de l'animation socioculturelle auxquelles nous sommes attachés.

Une vérité qui blesse, un regard sans complaisance

Le désarroi de certains participants face à la montée des inégalités, à la visibilité croissante de la précarité d'hommes, de femmes et d'enfants dans leurs pays respectifs nous ont amené, entre autre et par effet de miroir, à nous poser la question de l'adéquation de la réponse que pouvait donner l'animation socioculturelle en termes de remédiation sociale. La diversité de son intervention dans le champ social est aussi créative que variée et, dans certains pays, n'est pas sans danger.

Les comités d'associations que nous représentons dans notre canton, en Suisse ainsi que dans d'autres régions du monde, ont-ils une place, un rôle à jouer dans cette lutte pour un plus de solidarité, d'écoute de soutien aux populations vulnérables ? La réponse paraît évidente au premier abord, une évidence dont les effets pourraient être catastrophiques car en ne ciblant notre intervention que sur ces populations, ne serions-nous pas en train de créer d'autres inégalités ? Entendre ces intervenants du monde entier parler d'éducation, de citoyenneté, d'animation nous a permis de comprendre une partie des enjeux auxquels l'animation doit faire face. Le résumé de ces interventions, effectué par les deux animateurs genevois présents à ce colloque, nous permet d'en garder une trace, c'est un bout d'histoire de la réflexion engagée qu'ils ont saisie, elle est à votre disposition sur le site de la FCLR.

Une anticipation bienvenue

En fin de colloque, nous nous sommes rendus compte que nous avons anticipé les questions que posait le concept de «cohésion sociale» dans notre canton, dans notre pays, que nous avons raison de le questionner, de le stimuler, de le redéfinir à travers la mise en place des AGORAS. Ce sont ces moments privilégiés qui peuvent nous permettre de débattre en toute liberté, là où les institutions peinent à trouver des espaces de neutralité et sont souvent prises en otage par les thèmes qu'elles abordent, si bien qu'elles les considèrent ni à leur juste valeur ni comme prioritaires. Or, c'est bien là que notre effort est à fournir, car les institutions genevoises concernées par l'animation sociale font l'impasse sur un colloque d'un tel niveau de réflexions, donc sur une des possibilités de se nourrir et d'interroger les valeurs qu'elles véhiculent.

Notre présence dans ces espaces de réflexions est indispensable, elle a été pérennisée par le comité de la FCLR. Chaque association de centre devrait en faire de même et inciter ses animateurs à se rendre dans ces lieux d'échanges de l'animation socioculturelle, une formation continue d'une grande richesse, une ouverture sur le monde, des différences à découvrir.

Malade ou convalescente

Aux dires des personnes rencontrées lors de ce colloque, l'animation socioculturelle ne serait pas encore malade au point de ne plus se relever. Elle pourrait le devenir sans une prise de conscience des autorités politiques quant à l'urgence de la situation, et sans une intervention réflexive adéquate de la part des professionnels de l'animation, des associations et comités de gestion, elle risquerait de sombrer dans les oubliettes du travail social et ne devenir plus qu'un alibi au service d'un certain pouvoir politique, d'une démocratie dénaturée et d'un concept mou de cohésion sociale comme c'est déjà le cas dans certaines régions de France.

Un comité qui se donne des priorités

Nous avons le choix d'investir ces moments de réflexions collectives qui sont proposés tous les deux ans, la FCLR l'a fait en démontrant de manière militante que les associations sont à leur place lorsqu'elles représentent la société civile. Qu'elles ont des messages à transmettre du terrain qu'elles occupent aux autorités politiques et aux professionnels du travail social, à la société civile. Qu'elles sont des partenaires indispensables dans le processus de réflexions, qu'elles sont les experts du quotidien. Sans une volonté politique de reconnaître la nécessité de cette présence et une acceptation de sa participation à la mise en place d'un débat partenarial solidaire permettant une vision d'un diagnostic local commun, la loi sur la cohésion sociale risque de n'être qu'une coquille vide de sens, «un emplâtre sur une jambe de bois».



Accueil quotidien

Le secrétariat de la FCLR assure une permanence téléphonique et une présence du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le but de cet accueil est d'informer, de répondre aux questions, d'écouter, et de conseiller les membres qui le souhaitent, ainsi que les partenaires de la FCLR.

Communication

Féder'infos

Cette année, plusieurs articles ont traité de sujets d'actualité ainsi que de brèves informations.

Février

- Présentation de l'évolution de la FASE (retour sur les soirées des 9 et 10 février)
- Elaboration des projets institutionnels des Centres, rédaction et proposition d'un canevas
- Constitution genevoise : consultation sur l'avant projet
- Brèves et agenda

Juin

- 40^{ème} anniversaire de la Fédération
- Assemblée générale statutaire du 26 mai et déclaration solennelle du comité FCLR
- Comment suis-je devenue bénévole à la FCLR
- Apéritif de rentrée et cadeau du 40^{ème}

Octobre

- Les conventions tripartites et leurs négociations
- Qu'est-ce que la cohésion sociale ? Conférence de Marc Bréviglieri «Le pari du bien commun»
- LIPAD (Loi A208). La transparence favorise la démocratie. Mieux comprendre l'étendue de cette loi.

Décembre

- Soirée AGORA FCLR «Ensemble pour agir» à la Maison des Associations
- Brèves et agenda

Site internet FCLR

En 2011, nous avons supprimé le forum de discussions. En effet, peu fréquenté par les membres des associations de Centres mais pris d'assaut par les personnes cherchant des rencontres amicales.

Le comité souhaite que le site soit plus vivant. Pour ce faire, il est envisagé qu'il devienne interactif, que les centres puissent y déposer, par exemple, l'annonce de leurs manifestations ou leurs séances, ainsi qu'il soit utile aux associations membres pour la promotion de leurs activités.

Accompagnement de nouveaux membres

La Naissance de la Maison de quartier du Plateau

Cette année 2011, un 44^{ème} centre a vu le jour. Sous le nom de l'Association de la Maison de quartier du Plateau, une nouvelle structure associative est venue renforcer celles déjà existantes dans la commune de Lancy.

Reprenant des demandes faites précédemment par des habitants, les autorités communales ont, dans un premier temps, annoncé qu'elles étaient désormais prêtes à financer la mise en route d'une nouvelle maison de quartier pour répondre aux besoins d'animation socioculturelle dans la région du plateau de Lancy.

Un espace physique étant également déjà prévu, pour que la naissance de cette nouvelle structure et son adhésion au dispositif cantonal d'animation devienne possible, il ne manquait qu'une chose : mettre en place l'association à laquelle la responsabilité de sa gestion allait être confiée.

La FCLR a été sollicitée pour accompagner la création de cette nouvelle association. Plusieurs réunions préparatoires ont été organisées et, au bout de ces différentes séances, peu à peu, les contours de cette nouvelle association sont devenus évidents.

A l'information générale à l'ensemble des habitants se sont succédé les discussions à propos des valeurs à défendre, des buts à poursuivre, des modalités d'adhésion des futurs membres et enfin celles relatives à la préparation de l'assemblée constitutive.

Ainsi, en présence d'un public varié et nombreux, dans une ambiance d'enthousiasme et joie citoyenne le 5 mai 2011, la naissance de cette nouvelle association a été formellement consacrée. Elle a vu le jour avec un comité particulièrement fort : 18 membres, dont plusieurs jeunes.

Depuis, l'association a fait gentiment son chemin. Elle a mis en route un programme provisoire et, tout en assurant la réalisation d'activités nombreuses et originales, elle étudie avec tact et sérénité la meilleure manière d'assurer son développement.

Nous nous réjouissons de l'accueillir officiellement au sein de la FCLR lors de notre prochaine Assemblée générale statutaire qui se tiendra dans leurs nouveaux locaux en mai 2012.

Assemblées générales des Centres

Les membres du comité et les professionnels de la Fédération ont réussi à représenter la FCLR dans 40 Centres à l'occasion des Assemblées générales des associations. Chaque année, les membres du Comité et les coordinateurs font leur possible pour participer à un nombre élevé d'assemblées des centres. Toutefois, le délai pour planifier les Assemblées générales étant fixé au 31 mars, cette participation est relativement difficile au vu du nombre d'Assemblées générales qui se déroulent un même soir.

Présence dans les regroupements

Coordination «Centres-Ville»

Pour mémoire, la Coordination «Centres-Ville», couramment appelée la Coordination, est un espace de rencontres et de discussions qui réunit les quinze associations de centres de la Ville de Genève - quinze des quarante-trois membres de la Fédération -, que sont l'Atelier Boguet (ATB), le Centre de Loisirs des Franchises-Villars-Vieuses, Le Chalet, Les CréAteliers, La Source, Pré-en-Bulle ainsi que les Maisons de quartier des Acacias, des Asters-Servette, de Champel, de Chausse-Coq, des Eaux-Vives, de la Jonction, des Pâquis, de Plainpalais et de Saint-Jean. C'est aussi un espace où s'exprime une volonté d'être solidaire sans pour autant qu'une décision s'impose à l'association de centre qui est en désaccord.

Les relations avec les services des écoles et de la jeunesse, et plus généralement avec les départements de la cohésion sociale et de la solidarité, de la culture ainsi que de l'environnement urbain et de la sécurité, sont assurées par une délégation mandatée par la Coordination. La délégation doit être composée de six personnes : trois membres de comités et trois professionnels. Elle est la courroie de transmission entre les autorités municipales de la ville de Genève et les associations de centres qui évoluent dans son territoire.

La Coordination s'est réunie les 20 janvier, 10 mars, 5 mai, 16 juin, 15 septembre et 17 novembre 2011, respectivement à La Source, à la Maison de quartier des Asters-Servette, à Pré-en-Bulle, à la Maison de quartier des Acacias puis à celle des Eaux-Vives.

Outre ses obligations ordinaires telles que

- réunir les demandes des subventions de fonctionnement, des deux tranches de la subvention «Projets de culture de proximité», des deux tranches de la subvention «matériel, équipement et travaux», etc.,
- analyser le préavis qu'émet le Service de la jeunesse et élaborer d'éventuelles réponses,
- négocier des possibles propositions et d'éventuelles directives à venir,
- rédiger un bilan de ses activités annuelles,

la Coordination a continué l'année durant à se pencher sur les travaux de ses deux groupes de travail qui planchaient, d'une part, avec la Ville de Genève sur l'adaptation du modèle de convention tripartite et, d'autre part, avec la Ville de Genève et le Groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP) sur l'accueil continu des enfants de quatre à quinze ans. Sans compter la rencontre du 15 février 2011 avec Manuel Tornare, encore Conseiller administratif du Département de la cohésion sociale des sports et des écoles, et ses équipes, puis celle du 22 septembre 2011 avec Esther Alder, nouvelle Conseillère administrative du tout nouvellement «relooké» Département de la cohésion sociale et de la jeunesse.

Mais ce ne sont pas là les seuls objets qui retiennent son attention ...

La Coordination a continué, notamment,

- ses négociations sur les problèmes de voirie lors des fêtes de quartiers organisées par les associations de centres en ville de Genève,
- ses réflexions sur le Règlement interne de la FASE,
- ses interrogations sur les nouvelles exigences de formation pour la conduite des minibus,
- son étude des processus relatifs à l'appel à projet lancé par la ville de Genève ainsi que la diffusion desdits projets auprès des quinze associations de centres concernées,
- sa collaboration avec le service de la jeunesse, anciennement la Délégation à la jeunesse, sur de nouvelles procédures de financement de l'équipement et des centres aérés.

La Fédération est informée des activités de la Coordination, reçoit les ordres du jour et les procès-verbaux, est invitée à apporter des précisions sur des objets qui préoccuperaient les associations de centres ou/et bien les éclairer sur des nouveautés.

Présence dans les regroupements

Groupes de Centres FCLR

Jardins Robinson - Terrains d'Aventures

Le groupe réunissant les président(e)s ou délégué(e)s des Jardins Robinson et des Terrains d'Aventures du canton s'est réuni une seule fois cette année : le 5 mars, sur demande d'un membre.

Le thème central de cette séance a été de discuter du document en préparation par les professionnels du JR/TA sur l'accueil libre.

La régionalisation de la FASE va-t-elle sonner le glas de ce groupe ? Pour la FCLR, les préoccupations spécifiques de ces centres devraient pouvoir se poursuivre, toutefois peut-être à un rythme semestriel. Un sondage auprès des membres de ce groupe sera proposé.

Suburbains

A nouveau, ce groupe ne s'est pas réuni en 2011. Contrairement à la coordination des Centres-Ville de Genève ou au groupe Jardins Robinson – Terrains d'Aventures, ce groupe disséminé sur toute l'étendue du canton et ayant des problématiques locales relativement éloignées, n'a jamais vraiment décollé.

Le découpage de la FASE en plusieurs régions qui ne recourent pas les groupes de Centres FCLR sauf pour la commune Ville de Genève, n'a pas incité le comité FCLR à renouveler l'organisation de rencontres.

Les associations membres devront décider du sort de ce groupe.

Présence dans les regroupements

Assemblées générales de la FCLR

En 2011, la FCLR a organisé trois assemblées générales :

27 janvier à la MQ des Asters

- Adhésion de l'association de la MQ des Libellules
- Discussion et vote sur le projet de Règlement interne de la FASE

26 mai, Assemblée statutaire à l'Orangerie du Parc Chuit (Lancy) et Fête de l'anniversaire des 40 ans de la FCLR

- Discours de Monsieur Charles Beer, Conseiller d'état
- Adoption des rapports et élection des membres du comité et des commissions ainsi que des vérificateurs aux comptes
- Perspectives et programme d'action 2011-2012
- Invitation à la partie festive

8 décembre

- Reportée en début d'année 2012



Accompagnement des Centres

Les statuts des associations de centres

La Fédération a, entre autres tâches, de vérifier que les statuts des associations de centres, ses membres, soient en adéquation avec ses propres statuts et avec la Charte cantonale des centres du 22 septembre 1993, ne dérogent pas, notamment, à la loi J 6 11 sur les centres de loisirs et de rencontres ainsi qu'à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) du 10 février 2009, ni au Règlement interne de celle-ci du 21 mars 2011.

Ainsi, la Fédération :

- a vérifié que les modifications statutaires demandées par la Maison de quartier de Thônex et le Centre de loisirs du Grand-Saconnex étaient conformes aux exigences précitées,
- a collaboré étroitement avec le comité et l'équipe d'animation de la Maison de quartier de Chêne-Bourg pour la refonte de leurs statuts,
- a proposé un projet de statuts clé en main à l'Association Locados,
- a interpellé le Collectif de défense juridique pour établir les conditions de différentes variantes de gouvernance associative, notamment pour l'Association Maison de quartier de Plainpalais,
- a accompagné la toute nouvelle Association de la Maison de quartier du Plateau dans sa création, de la rédaction de ses statuts jusqu'à son Assemblée constituante.

Quelques nouveautés, notamment à propos du Règlement interne de la FASe, conduiront probablement la Fédération à demander à ses membres de procéder à quelques ajustements textuels, sans que cela chamboule le but, les objectifs ou le sens de l'existence des associations de centres. Entre autres l'article relatif à la liquidation de l'association de centre devra connaître la modification suivante :

«En cas de dissolution, les avoirs propres à l'association sont entièrement remis à une institution située dans la commune, poursuivant des buts semblables et bénéficiant de l'exonération d'impôt, en accord avec la commune et selon la décision de l'Assemblée générale. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit».

Accompagnement des Centres

Interventions formatives

En matière de formation, 2011 a été une année de transition. En effet, suite à la priorité accordée à la mise en route de la régionalisation, à tout le travail d'accompagnement fait afin que nos associations membres soient prêtes pour la signature des conventions tripartites, mais aussi du fait que notre Fédération est en plein processus de réflexion concernant son axe formation, les initiatives entreprises cette année sont restées relativement modestes.

Malgré cette mise en jachère momentanée, un certain nombre de concrétisations sont tout de même à relever :

- Accueil des nouveaux membres des comités, le 16 juin, 12 participants

Soirée d'échanges à propos du fonctionnement type d'un centre et les particularités organisationnelles du dispositif cantonal d'animation socioculturelle à Genève. Un outil ludique créé expressément pour l'occasion a fait de cette soirée non seulement un moment pour apprendre des choses mais aussi une soirée conviviale qui a permis aux participants de repartir avec des réponses à quelques-unes de leurs questions et avec une motivation suffisante pour continuer à apprendre par eux-mêmes.

- Intervention lors de l'accueil des nouveaux professionnels, le 20 septembre et le 8 novembre, environ 40 participants

Donnant suite à une invitation de la FASe et en accord avec nos remarques à propos de la nécessité de mieux faire prendre conscience aux nouveaux professionnels des choix participatifs de l'animation socioculturelle dans notre canton, deux interventions ont été réalisées auprès de deux groupes d'une vingtaine de participants chacun. Un coordinateur et un membre du comité de la FCLR ont ainsi pu expliquer la place essentielle de l'associatif dans la structure de l'animation genevoise. Ils ont abordé les difficultés possibles dans la relation entre professionnels et bénévoles, ils ont évoqué les droits et devoirs des uns et des autres et ont mis l'accent sur la responsabilité des professionnels dans l'accompagnement de leurs comités.

Le domaine de la formation reste un des principaux axes d'action de la FCLR.

2011 nous a permis d'entamer une réflexion de fond à ce sujet, elle devrait prochainement aboutir à la définition d'une nouvelle politique fédérative dans ce domaine.

ACTIONS 2011 - GESTION, REPRÉSENTATION ET LOBBYING

Réunions du comité

10 et 17 janvier 2011

- Préparation et invitation du Président du Conseil de Fondation de la FASE, Monsieur Alain-Dominique Mauris

28 février 2011

- Présentation de la «politique de la ville» du canton par M. Mehdi Aouda
- Etat des lieux (centres) et point de situation des commissions et groupes

5 mars 2011

- Séance extraordinaire : bilan et perspectives

14 mars 2011

- Discussion et division du comité sur le texte du Règlement interne de la FASE et des conventions
- Prise de position de la FCLR sur l'avant projet de la Constitution genevoise
- 40^{ème} anniversaire de la FCLR
- Suite séance du 5 mars

26 mars 2011

- Séance extraordinaire : suite bilan et perspectives

28 mars 2011

Préparation de l'entretien avec M. Charles Beer

- Nouvelle gouvernance de la FASE
- Politique du DIP
- Politique de la FCLR
- Les besoins de la FCLR

18 avril 2011

- Retour entrevue avec M. Charles Beer
- Préparation AG statutaire FCLR du 26 mai 2011, notamment budgets 2011 et 2012
- Textes du rapport d'activités : discussion et validation
- Fête du 40^{ème} anniversaire de la FCLR
- Cahier des charges coordinateur FCLR et organisation interne

16 mai 2011

- Convention FASE-FCLR
- Régionalisation et organisation FCLR
- AG statutaire et 40^{ème} anniversaire
- Accueil des nouveaux membres, 16 juin à la MQ Carouge

20 juin 2011

- Organisation interne FCLR
- Bilan AG statutaire
- Préparation Conseil de Fondation du 28 juin
- 40^{ème} anniversaire (suite à l'automne)
- Congrès de l'animation à Saragosse

1^{er} juillet 2011 (séance courte)

- Organisation interne FCLR

22 août 2011

- Organisation interne FCLR (mandat externe)
- Point de situation sur la rentrée notamment les locaux FCLR et les candidatures au poste de coordinateur

5 septembre 2011

- Communications
- Convention tripartite : état de situation et rôle de la FCLR
- 40^{ème} anniversaire

10 octobre 2011

- Communications (ASE, LIPAD, Saragosse, organisation interne)
- Signature convention FASE-FCLR
- Locaux FCLR
- 40^{ème} anniversaire
- Nouvelles régions
- Demande d'adhésion de l'association de la MQ du Plateau
- Modèle de validation des projets institutionnels des centres

26 octobre 2011

- Comité extraordinaire à Saragosse
- Préparation ordre du jour AG FCLR du 8 décembre
- Agora de novembre
- Divers

14 novembre 2011

- Organisation interne, point de situation
- Retour rencontre avec M. Charles Beer
- Finances FCLR et FASE
- 40^{ème} anniversaire

5 décembre 2011

- Communications : bilan AGORA, retour CF du 18 novembre, rencontre avec Mme E. Alder, candidatures, état de situation, visite des locaux
- Préparation AG extraordinaire du 8 novembre :
Budget FASE 2012
Admission MQ du Plateau
LIPAD informations
Divers, requête de M. E. Maier
- Organisation du secrétariat pour la période de janvier à juin 2012

Liste des réunions

Réunions du Comité	16 séances
Bureau de la FCLR	28 séances
Assemblées générales FCLR, dont	3 séances
<i>Assemblée statutaire</i>	1 séance
<i>Assemblées extraordinaires</i>	3 séances
Groupe Jardins Robinson	
Terrains d'Aventures	1 séance
Groupe AGORA	9 séances
Le Conseil de Fondation de la FASE	8 séances
Le Bureau de la FASE	11 séances
Le Protocole de collaboration	
FASe-DéJ-FCLR-Police	2 séances
La Commission Gestion - Finances	6 séances
La Commission Directives financières	20 séances
La Commission Ados-Eté	8 séances
La Commission paritaire	2 séance
Le Groupe de travail interinstitutionnel (GTI) GIAP-FASe	5 séances
Le Groupe de travail ASE	7 séances
Le Groupe de pilotage	
Colloque opérationnel FASE-FCLR et formation conjointe	8 séances 4 jours

Commissions et groupes de travail

Commission Finance et gestion

La Commission Finance s'est réunie 6 fois en 2011. Le sujet principal de l'année a été le financement futur de la FASE. En effet, si la participation exceptionnelle du fonds d'investissement (FI) cantonal est acquise pour 2012, il n'en va pas de même pour les années suivantes, d'autant plus que l'Etat a fixé des restrictions budgétaires pour le plan quadriennal 2011-2015. A cet effet, un mandat Etat/AGC/FASe a été attribué dans le but de renégocier les clés de financement de la FASE.

Sur le plan informatique, la Commission a préavisé favorablement pour un changement de serveur l'utilisation de la suite MS Office pour les logiciels pour une valeur d'investissement de CHF 148'000.-.

La Commission a approuvé la création d'un groupe de travail ad hoc «Directives financières» dont l'objectif est de fournir un nouveau manuel d'instructions comptables devant entrer en vigueur en 2012. Parallèlement un autre groupe de travail planchera sur une nouvelle conception de la grille des activités GIAC l'objectif étant de disposer d'informations crédibles et comparables.

La préparation du budget 2012 intègre des changements pour la FCLR, à savoir l'engagement d'un 4^{ème} coordinateur et d'un poste à 50% de secrétaire. De plus la totalité des traitements sont pris en charge par la FASE. Il s'agit aussi de prendre en compte le changement de locaux et de prévoir un loyer à verser, les démarches entreprises auprès des communes n'ayant pas abouti pour obtenir une mise à disposition de locaux. Finalement le budget 2012 est accepté, il intègre les demandes de la FCLR. Malheureusement, en raison des délais très courts, il n'a pas pu être présenté à l'assemblée générale de la FCLR avant d'être accepté par le Conseil de Fondation.

Commissions et groupes de travail

Commission Directives financières

Le groupe de travail était composé de représentants des centres (comptables), de la FCLR (trésorier et coordinatrice) et du secrétariat général de la FASE (directrice finance et comptable).

Un expert comptable a participé à tous les travaux qui se sont déroulés sur plus de 20 séances.

L'objectif du groupe était d'élaborer un manuel d'utilisation du plan comptable incluant des directives financières à l'usage des trésoriers et comptables des centres.

Ce manuel répond à l'article 6 des nouvelles conventions tripartites qui prévoit que les associations établissent les budgets, les comptes et les bilans selon des directives et des modèles établis conjointement par la FASE et la FCLR.

Il prend en compte les recommandations de l'Inspection Cantonale des Finances (ICF) de 2009 mettant en exergue les insuffisances au niveau de la tenue des états financiers des centres.

Ce travail concourt à une harmonisation des méthodes assurant plus de fiabilité pour la consolidation annuelle des états financiers pour l'élaboration du rapport d'activités de la FASE.

Le manuel du plan comptable 2012 a été publié en décembre 2011 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Il a été présenté aux comptables et secrétaires sociales en janvier 2012 et aux trésoriers des associations peu après.

Commissions et groupes de travail

Commission paritaire

La Fédération siège à la Commission paritaire, dans le groupe Employeurs, avec les représentants de l'Etat et de l'Association des communes genevoises (ACG) ainsi qu'avec le Secrétaire générale de la Fondation.

La Commission paritaire ne s'est pas réunie depuis le 1^{er} avril 2009 alors que la question se pose de reconnaître dans le cadre de la Convention collective de travail **l'ethnologie comme branche équivalente à un diplôme HETS, comme en ont bénéficié la psychologie, la pédagogie et la sociologie.**

Et la Commission paritaire est réactivée.

Deux séances émaillent cette reprise automnale, les 18 octobre et 5 décembre 2011, qui permettent, notamment :

- de reconnaître l'ethnologie **comme branche équivalente à un diplôme HETS,**
- de définir la rotation de la présidence entre les groupes Employeurs et Employés, la rotation étant faite en janvier de chaque année,
- de définir le délai d'accuser réception de la saisie de la Commission et son traitement,
- de définir le délai de l'envoi des documents faisant l'objet d'une convocation,
- de déterminer trois séances annuelles,
- d'accepter la demande des employés de l'Association «La Boîte à boulots» d'être soumis à la Convention collective de travail de la Fondation, sous réserve de l'aval des signataires,
- d'analyser le fonctionnement de la Commission,
- de passer en revue les points qui seront traités à la reprise des négociations de la Convention collective de travail.

2012 sera l'année de la reprise des négociations de la Convention collective de travail.

Commissions et groupes de travail

Commission Ados-été

La Commission ad hoc «Ados-été» a pour tâche principale de susciter et de favoriser des actions concrètes, souples et mobiles, afin de permettre à des adolescents d'entrer dans une dynamique de projet. Elle étudie le financement desdits projets.

Présidée par Monsieur Alain Mathieu, adjoint de direction de la Délégation à la jeunesse, la commission est composée par :

Communes

Mesdames Marie-Rose Charvoz, Béatrice Gisiger

Etat

Monsieur Oliver Ischer

Personnel

Messieurs Seth Van Beck et Henri Louvrier

Secrétariat général FASE

Monsieur Christophe Mani

FCLR

Monsieur Motoo Tanaka, à qui ont succédé en cours d'année Messieurs Benoît Kiss-Borlase, Eduardo Herrera et Guillermo Montano

La commission s'est réunie à 8 reprises en 2011, avec pour objets :

- La révision des procédures et des critères; envoi de l'appel d'offre (2 séances)

- La lecture des dossiers, commentaires, demande de compléments éventuels (2 séances)
- La proposition du montant des coups de pousse au Bureau du Conseil de fondation pour validation
- La communication globale, la visite des projets
- L'évaluation des projets (2 séances).

Quatorze projets ont été étudiés. Sur douze d'entre eux, il y a eu entrée en matière. Onze projets ont été réalisés, un n'a pas eu lieu faute d'inscriptions suffisantes. Neuf projets ont réalisé leurs objectifs et deux ont dû être redimensionnés.

Le coût effectif de l'opération 'Ados été 2011' a été de CHF 48'040.85.-

Les rapports, tous reçus dans les délais, ont permis une mise en lumière de l'évolution des comportements des jeunes en été, en particulier celui des adolescentes. Ils montrent également l'adaptabilité des projets, en fonction des problématiques sociales rencontrées. Ces observations sont essentielles pour continuer notre travail et être de plus en plus en phase avec les besoins des jeunes en été.

Liste des projets réalisés

BALLADE SUR LE LEMAN à la plage du Vengeron
Responsable de projet : TSHM Aire

TOUR DU LAC A VELO
Responsable de projet : Equipe TSHM Aire

COURS MUSICAUX ETE
Responsable de projet : Ecole de pratique instrumentale – EPI.

TOURNOI DE FOOTBALL A BARCELONE
Responsable de projet : Equipe TSHM Rhône-Aire

STAGE MULTISPORTS à CONFIGNON
Responsable de projet : TSHM Région Rhône-Aire

CAMP D'ETE A VELO ROMANDIE
Responsable de projet : Animateurs de la Maison de quartier des Pâquis

L'ETE DANS LES QUARTIERS A THONEX
Responsable de projet : Animateurs du Centre de loisirs et de Rencontres de Thônex et équipe TSHM.

ACTIONS D'ETE POUR LA JEUNESSE à Carouge
Responsable de projet : Maison de quartier de Carouge et TSHM Carouge

PARC DES CHAUMETTES à Plainpalais
Responsable de projet : Animateurs de la Maison de quartier de Plainpalais

LE SALEVE S'ELÈVE
Responsable de projet : TSHM Veyrier – Troinex

CHAISES LONGUES ET BUVETTE DANS LA CAMPAGNE DU CHÂTEAU
Responsable de projet : TSHM et animateurs du Centre de loisirs du Grand-Saconnex

Commissions et groupes de travail Le groupe de travail sur les ASE

Ce groupe, composé de Messieurs Christophe Mani et Angelo Torti (FASe), Mme Kete Flück et M. Guillermo Montano (FCLR), Mme Elisabeth Innocente, Messieurs Steve Cadoux et Vital Dorsaz (Personnel), s'est mis en place suite à la demande de la FCLR de respecter les décisions du Conseil de Fondation concernant l'introduction des ASE dans le fonctionnement de la FASe.

Sa mise sur pied a été confiée à la Direction opérationnelle qui, dès le mois de septembre 2011, a réuni les professionnels et bénévoles chargés de répondre au mandat du Conseil de Fondation.

La décision de l'introduction des ASE ayant déjà été prise, il s'agissait principalement de clarifier certains aspects liés à cette mesure, à savoir :

- Le cahier des charges des ASE (adopté le 10 juin 2008),
- Les normes d'encadrement (niveau de responsabilité des ASE),
- Le taux de travail minimal des ASE.

A la demande des représentants de la FCLR deux autres points ont été ajoutés :

- La formation,
- Les mesures d'accompagnement jugées nécessaires à un élargissement de l'engagement des ASE au sein de la FASe.

En 2011, sept séances ont été consacrées à la discussion sur ces sujets. Elles ont permis de clarifier certains points. D'autres étaient encore flous en fin d'année, car la formation des ASE n'ayant pas été conçue sur mesure pour que les personnes formées soient directement opérationnelles au sein de la FASe, un travail important restait encore à faire pour rapprocher les deux bouts du problème.

Le souhait du groupe de présenter son rapport à fin 2011 n'a pas pu être tenu. En raison de flous précédemment mentionnés, des séances supplémentaires se sont avérées nécessaires.

La finalisation de cette réflexion est projetée pour 2012. Nous pouvons cependant d'ores et déjà signaler que les représentants des associations devront rester attentifs au minimum sur deux aspects fondamentaux :

L'état d'esprit

L'engagement des ASE doit correspondre à une volonté de gain de qualité et non pas à une logique d'économies dissimulées.

Le respect des prérogatives des comités.

Les modalités d'engagement des ASE dans chacun des centres doivent se faire dans le respect des prérogatives des comités dans ce domaine.

Commissions et groupes de travail Groupe de travail interinstitutionnel GIAP-FASe

Composition du groupe :

Claude Howald, directrice du GIAP jusqu'en été 2011, remplacée par Nicolas Diserens

Didier Bellardant, responsable du personnel GIAP

Yann Boggio, Secrétaire général de la FASe

Claude Bodmer, représentant de la FCLR

Laurence Champod, représentante du personnel FASe

Christophe Mani, Directeur opérationnel de la FASe

Isabelle Widmer Bisevac, cheffe de service des écoles et institutions pour l'enfance, Ville de Genève

Rappel du mandat du GTI GIAP-FASe

Ce groupe a été créé en vue de l'élaboration de modèles possibles en prévision de la collaboration à mettre en place entre les centres et les lieux parascolaires au niveau local, d'étudier et d'analyser les pratiques à développer dans le cas :

- d'une répartition de l'offre de prestations entre les deux institutions, selon des modalités à définir au niveau local,
- d'une complémentarité accrue entre les deux institutions tant au niveau des activités que du personnel,
- des types de prise en charge et des périodes de prise en charge,
- de prévoir des structures de coordination locales car une éventuelle nouvelle répartition des compétences et métiers de chacun nécessitera de solliciter non seulement la FASe et le GIAP mais également le tissu associatif.

Séance du 13 janvier 2011

Point de situation et suite des travaux. Mme Nadia Mayor et M. Bellardant ont établi une liste de questions problématiques, celles-ci figurent dans le document «Eléments de synthèse GIAP-FASe en vue de l'accueil à journée continue, les jours scolaires». Rapport commenté par les auteurs. La discussion se poursuit avec quelques points essentiels et principes à respecter :

- diversité locale permettant un choix
- pilotage local, en charge de la coordination de l'offre et avec un rôle de surveillant, garant de la qualité de l'offre et d'une certaine éthique
- conditions d'accès identique
- mise en place d'une politique tarifaire, accompagnée d'un dispositif d'exonération
- normes d'encadrement
- principe selon lequel du personnel d'une institution peut travailler dans l'autre

Les séances du 11 mars, 30 mai et 20 juin ont traité :

Confirmation du mandat assigné au Groupe GTI2 FASe-GIAP. Retour sur la présentation des rapports de Messieurs Savary, Bellardant et Mme Mayor aux équipes Ville de Genève. Fixation d'orientations claires pour le déroulement et le suivi des projets pilotes. Articulation entre le groupe de pilotage et les éventuels coordinateurs locaux. Aspects financiers.

Présentation des projets pilote. Organisation pour la suite du GTI 2 et réalisation d'une enquête auprès des centres n'ayant pas répondu à l'appel à projet ainsi que dresser un inventaire des projets en cours.

Opportunité de réaliser un inventaire, discussion et décision. Examen du projet Pré-en-Bulle. Suite des travaux.

Séance du 3 novembre 2011

Cette séance se déroule en présence de Mme Rebetez, représentante de la commune de Meyrin, de M. Rochette, représentant de la commune de Carouge ainsi que de M. Chamoux, chef de projet «Accueil continu» au DIP.

Premier point traité : retours sur l'appel à projet et suite à donner.

Une réunion a eu lieu avec les maisons de quartier de la Ville de Genève, en présence de la FASe et du GIAP pour présenter trois projets représentant cinq maisons de quartier. C'est le projet Pré-en-Bulle qui a été retenu. Ce projet présente l'intérêt d'occuper, en collaboration avec le GIAP, les préaux autour d'un accueil libre proposé aux enfants, respectivement inscrits et non inscrits

au GIAP. Un comité de pilotage du projet sera constitué autour de la Ville de Genève, du GIAP, de la FASe et de Pré-en-Bulle.

Second point traité : recensement.

M. Chamoux explique que l'état des lieux fait partie des priorités dégagées dans le cadre du plan de projet, soit un recensement des projets respectivement communs, par commune, voire spécifiques. Un groupe de travail recensera les projets spécifiques GIAP-FASe, voire associant d'autres partenaires, dans le but de disposer d'une vue d'ensemble, des laboratoires de terrain étant seuls susceptibles de fournir des données chiffrées.

Les communes, de par leur représentation au sein des conseils d'établissements, bénéficient d'une idée précise de ce qui est offert au niveau du para et périscolaire. Doit-on, dans ce recensement, s'arrêter à l'offre publique, sachant que de nombreux auteurs, moins visibles, offrent des prestations (par exemple les clubs sportifs) ?

Calendrier

Compte tenu du flou artistique qui règne autour de la votation sur la réintroduction du mercredi matin à l'école et son résultat, plusieurs effets collatéraux auront une incidence importante sur l'accueil continu. L'idée est de déposer un Projet de Loi d'application à l'automne 2012 au Grand Conseil, la mise en œuvre du projet étant assurée pour la rentrée scolaire 2013. Les représentants des communes estiment qu'un groupe de travail devrait être constitué au sein de l'ACG (association des communes genevoises) pour définir la manière de traiter l'accueil continu.

Le point suivant a porté sur le pilotage, la composition et les objectifs du GTI 2 GIAP-FASe.

Le GTI poursuivra ses travaux en 2012.

Commissions et groupes de travail

PROTOCOLE DE COLLABORATION ET D'INTERVENTION FASe – DELEGATION A LA JEUNESSE – VILLE DE GENEVE – POLICE

Protocole de collaboration et d'intervention entre :

- la FASe
- le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève
- le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

20 mai

- Le groupe s'est penché sur les modifications à apporter au texte du «protocole» en fonction du nouveau code de procédure pénal (NCP)
- Une rencontre avec la commission sociale de l'Association des communes genevoises (ACG) a permis d'ébaucher la suite de l'extension du protocole aux Agents de Police Municipaux (APM)
- Des situations de terrains ont également été traitées ainsi que les rencontres régionales à mettre sur pied. Il est redit l'excellente collaboration de la FASe avec la brigade des mineurs

8 octobre

- Présentation des nouveaux membres du groupe
- Passage en revue de la dernière version corrigée du protocole et ultimes corrections avant le passage du texte chez le juriste

Réunions du Conseil de Fondation FASE Objets traités

7 février

- Projet de Règlement interne, retours de consultation
- Modèle de convention tripartite
- Convention FASE-FCLR
- Présentation du concept de régionalisation

A la demande du Conseil de Fondation, le groupe de pilotage de la FASE se saisit de l'ensemble des amendements proposés par les partenaires et proposera au Conseil de Fondation une nouvelle version des textes.

21 mars 2011

- Retours du groupe de pilotage sur le Règlement interne, la Convention FASE-FCLR et le modèle de convention tripartite : débat et décision
- Consultation sur l'avant projet de Constitution genevoise
- Information sur la politique cantonale de la ville
- Groupe de travail interinstitutionnel GIAP-FASe
- Image de la FASE, nouveau logo et refonte du site internet

9 mai 2011

- Contenu et processus de régionalisation, 4 objectifs stratégiques (donner du sens à la régionalisation; affirmer la présence régionale de la FASE; construire la région comme espace de travail pour les équipes et les comités; développer les compétences)
- Retours des AG des Centres
- Présentation des comptes 2010 et rapport des réviseurs
- Investissement informatique
- Directive secret de fonction et secret partagé

23 mai 2011

- Directive secret de fonction et secret partagé (annexe au RI)
- Procédure de suivi individuel du personnel (annexe au RI, pas de validation ce soir)
- Bilan et perspectives FASE

Reprise de 7 éléments clés considérés comme problématique ou à retravailler par l'institution dans le document «projet de gouvernance» :

- Favoriser la transversalité pour éviter les silos, donner une réponse et une structure institutionnelle aux besoins d'échanges
- Renforcer la communication interne/externe
- Clarifier l'identité de la FASE et de son référentiel commun
- Avoir une meilleure répartition des rôles et responsabilités en cohérence avec les compétences, expliciter les niveaux de décisions
- Redéfinir le management de proximité et les enjeux liés

22 juin 2011

- Procédure de suivi individuel du personnel (annexe au RI). Débat et décision. Phase d'essai sur base volontaire et création d'un groupe de suivi
- Rapport sur les postes d'assistant socio-éducatif (ASE). Adoption et création d'un groupe de travail
- Logotype de la FASE

26 septembre 2011

- Point de situation sur les négociations des conventions tripartites
- rattachement de l'Unité d'Assistance Personnel (UAP) à la FASE. L'UAP reste un projet pilote rattaché provisoirement à la Fondation. Le DIP souhaite des propositions quant au devenir du projet en 2014.

28 novembre 2011

- Point de situation sur le projet de budget FASE 2012
- Procédure d'engagement du personnel (annexe au RI). Un groupe de travail est chargé de trouver une formulation acceptable par les différentes sensibilités exprimées et qu'il importe de défendre.
- Organisation régionale 2012. Première discussion sur la forme des régions

19 décembre 2011

- Projet de budget 2012 de la FASE, discussion et vote
- Procédure d'engagement du personnel (suite)



Rapport du trésorier 2011

Comme prévu, l'exercice 2011 se solde par un déficit important de CHF 64'194.13. Il est toutefois inférieur à celui budgété de CHF 101'195.00 découlant de la décision de la FCLR de prendre en charge le poste du 3^{ème} coordinateur sur toute l'année 2011. Cet écart favorable provient de la décision de la FASe de subventionner ce 3^{ème} poste à hauteur de 50%, écart contrebalancé partiellement par la participation de la FCLR au paiement du solde des vacances pour la coordinatrice ayant pris sa retraite. Il en résulte que pour l'année 2011, les charges de personnel connaissent une progression importante de CHF 94'836.35.

En ce qui concerne les rubriques Biens, Services & Marchandises, il est à noter que le poste Loyers, fermages et redevances subit une diminution de CHF 16'586.35 en raison de la non comptabilisation du loyer de la Ville de Genève (non communiqué) pour un montant de CHF 17'372.00 en 2010. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat car ce même écart se retrouve dans les recettes au niveau des subventions communales.

L'augmentation de CHF 19'707.80 de la rubrique Honoraires et prestations de service s'explique essentiellement par l'organisation de 3 événements majeurs en 2011, à savoir la célébration du 40^{ème} anniversaire de la FCLR (CHF 7'500.00), l'Agora du mois de novembre (CHF 3'100) et la participation au colloque sur l'animation socioculturelle à Saragosse (CHF 7'900.-).

Le montant de CHF 8'198.55 de la rubrique Constitution fonds d'investissement résulte de l'achat d'ordinateurs - remplacement d'un PC obsolète et équipement du 3^{ème} poste de coordinateur - ainsi que l'acquisition de 3 Iphone pour les coordinateurs.

Au niveau des recettes, il y a lieu de remarquer la diminution de CHF 1'548.40 sous la rubrique Revenus divers due essentiellement à l'absence de remboursement pour maladie et accidents (CHF 3'030.50 en 2010) et à la participation de CHF 1'600.00 des personnes ayant suivi le colloque à Saragosse.

Le montant nul sous la rubrique Autres contributions (42'425.65 en 2010) est à mettre en regard avec l'écart au niveau des subventions cantonales. En effet la méthode de comptabilisation (pièce Sésame) entre les deux exercices n'est pas la même.

Le total du bilan au 31 décembre 2011 s'élève à CHF 83'758.88.

Les fonds propres au 1^{er} janvier 2012 se montent à CHF 69'408.58 après absorption de la perte 2011 de CHF 64'194.13

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES POUR L'EXERCICE 2011

Conformément au mandat de l'assemblée générale du 26 mai 2011, les soussignés ont procédé, en date du 18 avril 2012, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2011.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par M. Bernard Dosso, trésorier et Mme Florence Fragnière, secrétaire administrative.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre conformément aux statuts et à la législation.

Nous tenons à remercier Mme Florence Fragnière, secrétaire, et M. Bernard Dosso, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 18 avril 2012

Les vérificateurs aux comptes



Dominique Blanc



Joël Basler

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	31.12.2011	Ecart/2010	31.12.2010
Caisses	237.05	-597.05	834.10
CCP	53'202.48	-74'553.43	127'755.91
DISPONIBLE	53'439.53	-75'150.48	128'590.01
Débiteurs	6'794.00	6'395.80	398.20
Impôt anticipé	29.40	-	29.40
AVOIRS	6'823.40	6'395.80	427.60
Charges payées d'avance	1'306.20	-3'805.70	5'111.90
Produits à recevoir	12'608.40	10'160.80	2'447.60
ACTIFS TRANSITOIRES	13'914.60	6'355.10	7'559.50
Mobilier et infrastructures informat. (VN)	1'663.60	-525.40	2'189.00
Machines & matériel (VN)	2'444.10	2'444.10	-
Matériel informatique (VN)	5'473.65	2'643.05	2'830.60
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	9'581.35	4'561.75	5'019.60
TOTAL ACTIF	83'758.88	-57'837.83	141'596.71
PASSIF	31.12.2011	Ecart/2010	31.12.2010
Fonds d'investissement mobilier	1'663.60	-525.40	2'189.00
Fonds d'investissement Machines & Matériel	2'444.10	-	-
Fonds d'investissement matériel informatique	6'296.55	2'643.05	3'653.50
PROVISIONS	10'404.25	4'561.75	5'842.50
Charges à payer	3'946.05	1'794.55	2'151.50
Produits reçus d'avance	-	-	-
PASSIFS TRANSITOIRES	3'946.05	1'794.55	2'151.50
Capital	86'167.52	-	86'167.52
Report résultats exercice précédents	47'435.19	43'679.26	3'755.93
FONDS PROPRES	133'602.71	43'679.26	89'923.45
TOTAL PASSIF	147'953.01	50'035.56	97'917.45
EXCEDENT DE RECETTES	-64'194.13	-107'873.39	43'679.26
TOTAL BILAN	83'758.88	-57'837.83	141'596.71

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

CHARGES	31.12.2011	Ecart/2010	31.12.2010
Traitements pris en charge par FASE	383'178.30	29'297.15	353'881.15
Frais de personnel à charge FCLR	103'091.60	65'539.20	37'552.40
CHARGES DE PERSONNEL	486'269.90	94'836.35	391'433.55
Fournitures de bureau, documentation	1'665.50	368.85	1'296.65
Mobilier, machines, véhicules	-	-3'584.80	3'584.80
Autres fournitures et marchandises	576.65	-309.75	886.40
Services tiers pour entretien mobilier	121.50	121.50	-
Loyers, fermages et redevances	6'711.62	-16'586.35	23'297.97
Dédommagements	9'696.20	1'889.20	7'807.00
Honoraires et prestations de service	50'034.16	30'326.36	19'707.80
Frais association/animation	13'722.80	847.93	12'874.87
BIENS SERVICES & MARCHANDISES	82'528.43	13'072.94	69'455.49
Amortissements ordinaires	3'636.80	1'615.90	2'020.90
Constitution fonds d'investissement	8'198.55	5'571.75	2'626.80
AMORTISSEMENTS & DIVERS	11'835.35	7'187.65	4'647.70
TOTAL CHARGES	580'633.68	115'096.94	465'536.74
RECETTES	31.12.2011	Ecart/2010	31.12.2010
Revenus de biens	120.55	26.80	93.75
Revenus divers	1'603.90	-1'548.40	3'152.30
REVENUS DE BIENS ET DIVERS	1'724.45	-1'521.60	3'246.05
Cotisations membres association	12'900.00	300.00	12'600.00
Autres contributions	-	-42'425.65	42'425.65
AUTRES CONTRIBUTIONS	12'900.00	-42'125.65	55'025.65
Subventions cantonales	498'178.30	66'626.90	431'551.40
Subventions communales	-	-17'372.00	17'372.00
SUBVENTIONS ACQUISES	498'178.30	49'254.90	448'923.40
Dissolution fonds d'investissement	3'636.80	1'615.90	2'020.90
RESERVES	3'636.80	1'615.90	2'020.90
CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
TOTAL RECETTES	516'439.55	7'223.55	509'216.00
EXCEDENT DE (+) DEPENSES / (-) RECETTES	64'194.13	107'873.39	-43'679.26

Bilan

Le bilan 2011 est, dans l'ensemble, positif. La FCLR a fêté dignement son 40^{ème} anniversaire par une belle fête et mis en place des soirées de réflexion AGORA.

Les associations membres ont quasi toutes révisité, ou pour certaines créé, leur projet institutionnel, en vue des négociations des conventions tripartites.

La mise en place des régions (pas encore terminée) et la coordination FASE et FCLR, opérée, non sans que quelques points soient encore à régler.

Les conventions tripartites sont en grande partie négociées et leurs signatures imminentes (à l'exception de la commune de Vernier qui les a déjà ratifiées en décembre).

Les finances de la FASE sont équilibrées et les mesures d'économie pour les centres ont été levées à la satisfaction de tous.

La FCLR est reconnue dans les textes de référence et son développement assuré.

Quelques points difficiles subsistent, notamment :

- Plusieurs associations peinent à mobiliser de nouvelles forces,

- Les contraintes et les exigences qui pèsent sur les épaules des membres de comité s'alourdissent : citons par exemple, les directives comptables, les conventions tripartites, l'application de la LIPAD.

Ce poids, ainsi que la marge d'autonomie des associations qui se réduit, interrogent plusieurs membres sur leur rôle et leur place dans cette organisation.

Feuille de route

En tant qu'organisation active dans le domaine de l'animation socioculturelle, notre mission est celle de permettre la participation démocratique des habitants des quartiers à la mise en œuvre d'une politique cantonale visant le mieux vivre ensemble et le bien commun.

Nous fonctionnons cependant dans un contexte sociétal et institutionnel qui ne facilite pas la concrétisation de nos buts.

La question se pose alors de savoir comment nous pouvons remplir au mieux notre mission.

Un constat nous saute aux yeux : nous avons intérêt à adopter un langage pluriel englobant les trois composantes de notre identité.

Plus concrètement nous, FCLR (Associations membres, comité et secrétariat permanent), avons besoin de :

	Associations Membres	Comité	Secrétariat permanent
Nous sentir unis autour d'une même finalité	Travailler à leur propre renforcement. Clarifier à l'interne le sens et l'importance de leur affiliation fédérative	Renforcer les liens que le comité entretient avec le terrain et développer sa représentativité	Renforcer la présence du secrétariat permanent auprès des centres et mettre en place de nouvelles opportunités de rencontre fédératives
Nous soutenir mutuellement	Enclencher une dynamique d'entraide inter associative	Mettre en œuvre un processus de «cohésion fédérative». Organiser l'évolution institutionnelle de la fédération	Faciliter le partage de compétences. Ajuster l'offre de services rendus aux associations
Parvenir à mieux nous faire entendre	Etre solidaires autour de postures globales communes	Recueillir, présenter et défendre des propositions associatives au Conseil de Fondation	Contribuer à la clarté des postures associatives. Améliorer nos outils de communication

Traduits en objectifs stratégiques, cela donne :

- Développer la capacité participative des associations des centres
- Optimiser les synergies au sein de la Fédération
- Créer les conditions nous permettant de jouer un rôle plus proactif au sein du Conseil de Fondation

Voici quelques exemples d'objectifs opérationnels à développer dans ce cadre :

A faire au niveau des centres (individuellement, par groupes de travail ou en Assemblée générale) :

- Réaliser «l'état de santé» de l'associatif des centres et mettre en place de projets de renforcement
- Produire des apports inter-associatifs aux diagnostics régionaux
- Co-organiser et/ou participer à des rencontres régionales autour des enjeux sociaux locaux

A entreprendre par le comité (en consultation avec les centres et avec l'appui du secrétariat permanent) :

- Rencontrer les comités des associations pour des discussions autour de leurs projets institutionnels et de leurs projets de renforcement.
- Organiser le processus de révision du projet institutionnel de la FCLR ainsi que la constitution de l'équipe bénévole qui le portera.
- Elaborer et présenter une ou plusieurs propositions d'orientations globales au Conseil de Fondation de la FASE.

A charge du secrétariat permanent (en plus du soutien au comité et aux centres) :

- Organiser une fête anniversaire, maintenir les formes d'entretien de lien déjà existantes et continuer à assurer notre présence dans les régions.
- Mettre en route une nouvelle politique de formation et maintenir les formes de soutien déjà existantes.
- Travailler à l'amélioration de nos outils de communication interne et externe.

Une formation à la démocratie participative

Nous avons aussi été conforté dans l'idée que la formation des membres bénévoles des associations à un rôle central à jouer dans la place qu'occupe la FCLR dans le cadre de sa représentation de la société civile au sein du Conseil de Fondation de la FASE et que cette formation doit s'étendre à tous les acteurs impliqués dans la reconstruction permanente de collectifs. Cela suppose l'existence d'une réelle volonté de démocratie : il ne s'agit pas de supplanter la démocratie représentative en place mais de la compléter, de donner à chaque individu la possibilité d'agir, de devenir un acteur social.

Cette possibilité d'agir s'apprend, se construit, depuis la petite enfance, pendant la scolarité et, ensuite, en tant que citoyen. Elle exige autant l'autonomisation des acteurs qu'un engagement éthique de leur part : la reconnaissance de l'autre dans la construction du vivre-ensemble.

Tout collectif, l'école, le lieu de travail, l'immeuble, une association comme celle d'une Maison de Quartier, d'un jardin Robinson, d'un Centre de loisirs se doit de mettre en application l'idée d'éviter que les individus subissent passivement des décisions imposées d'ailleurs sans qu'il leur soit donné la possibilité d'intervenir en tant qu'acteurs s'ils le désirent. L'idée de démocratie défendue ici est celle de la participation des citoyens, elle a du sens et de l'avenir.

Pour la FCLR, la construction et le renforcement de cette démocratie participative est non seulement un but en soi à poursuivre au moyen des formations qu'elle propose, mais aussi un mode de faire à promouvoir dans son fonctionnement interne.



Regards croisés

Un dernier mot (Par Nadia Mayor, coordinatrice fédérative pendant huit ans)

Quelques impressions et quelques réflexions

Après vingt ans d'animation dans un quartier, j'ai travaillé à la FCLR. L'année 2011 est la dernière des huit années durant lesquelles j'ai fait de mon mieux pour remplir la fonction de coordinatrice pour les associations des Centres.

Durant ces années, l'animation socioculturelle à Genève a connu une évolution très importante. La création de la FASE en 1998 fut le début d'une centralisation constante d'éléments de politique sociale et de gestion qui aujourd'hui se traduisent dans un Contrat de prestations avec l'Etat et des Conventions de partenariat avec les Communes dans une approche par régions.

J'aimerais, en quelques phrases, vous dire la lecture que je fais de cette période.

Il est essentiel de partir de la conviction que la forme associative des Centres est le socle d'une animation socioculturelle adaptée au contexte local dans chaque quartier, dans chaque commune. Personne ne connaît aussi bien les besoins des habitants que les habitants eux-mêmes.

L'apport des bénévoles dans la définition du projet d'un centre est précieux, la vie quotidienne dans un quartier affine la perception et est un complément inégalable pour des réponses adéquates aux besoins des habitants.

Ce rôle central des comités de gestion a été reconnu et s'est confirmé au fil des ans avec la participation très active des représentants des associations dans la FASE, malgré les nombreuses difficultés rencontrées et des périodes de crise dans l'institution.

Par ailleurs, le contexte social et économique s'est modifié entraînant d'importants changements dans les pratiques de l'Etat et des Communes, notamment dans le domaine des subventions attribuées aux associations actives dans divers domaines dits «d'utilité publique».

Pendant plus de trente ans, les accords entre les Communes et les associations de Centres se concluaient sur une confiance réciproque et de manière variée en fonction des attentes et des pratiques locales. Mais, durant les douze dernières années, la politique sociale de l'Etat et des Communes s'est développée et les exigences des autorités se sont précisées. Des nouvelles lois, des accords entre l'Etat et les Communes ont confirmé cette évolution, ce qui a eu pour conséquence une recherche de la complémentarité entre tous les acteurs engagés dans l'action sociale et l'établissement d'un dialogue permanent entre les partenaires de la FASE.

C'est dans ce «paysage» que les nouvelles structures de la FASE ont été décidées et que la régionalisation se développe.

Dans cette situation, que devient l'autonomie des associations? Quels sont les domaines privilégiés que chaque comité est en droit de revendiquer dans la gestion du centre ?

Pour répondre à ces questions, il me semble nécessaire que les délégués des associations à la Fédération débattent de toutes les tâches des comités et trouvent un accord qui définisse clairement leurs domaines de compétences, ainsi que les engagements décidés en commun. Cet accord constituerait une base commune à toutes les associations. Il faciliterait ainsi la représentation associative au sein du Conseil de Fondation de la FASE.

La convention FASe-FCLR renforce l'idée de l'unité des associations au sein de leur Fédération. Elle aura d'autant plus de valeur si l'ensemble des membres trouvent un accord dans les domaines devenus plus contraignants, tels que la gestion financière, les relations avec le personnel, l'application de lois telles que la LIPAD, par exemple.

Par ailleurs, il serait également important et utile de consolider la politique de formation des membres de comités, toujours en accord avec l'ensemble des représentants des associations, avec l'objectif de permettre une meilleure répartition des tâches dans chaque comité de gestion et éviter ainsi une surcharge de travail pour certains membres. Il sera également important d'acquérir de nouvelles compétences techniques pour faciliter les tâches des comités.

Au fil de ces années, j'ai rencontré et côtoyé des membres de comités très engagés et qui maîtrisent leur rôle auprès des professionnels et des habitants. D'autres, qui sont convaincus de l'importance d'un comité dans un centre, qui s'impliquent, mais qui auraient besoin de formation pour être en mesure de remplir leur fonction en toute confiance.

Pour beaucoup de personnes, il est difficile de dégager le temps nécessaire pour suivre des formations dans les nombreux domaines utiles aux tâches des comités de gestion.

La régionalisation, avec les rencontres régulières entre les comités et les coordinateurs de la FCLR, créera la possibilité d'identifier de manière plus précise les besoins de formation des membres et, pourquoi pas, d'organiser des formations adaptées aux disponibilités des personnes dans leur région.

Au cours des premiers mois de la mise en oeuvre de «la nouvelle FASe», j'ai pu apprécier le fait de rencontrer les comités et les équipes dans leurs centres. J'ai également rencontré des responsables communaux. Être plus proche est un plus, cela donne une plus grande connaissance des conditions dans lesquelles se développent les projets et les activités. Par ailleurs, des relations plus élaborées permettent d'accompagner les comités dans la durée, en adaptant les apports utiles aux situations particulières.

Il me semble que la disponibilité des coordinateurs pour les comités de gestion sera un atout pour que les liens des associations avec la FCLR se renforcent, que son rôle soit connu, ainsi que son utilité. Son comité sera ainsi en mesure de délivrer le message de l'ensemble des associations auprès des autorités et des partenaires cantonaux et communaux avec confiance et assurance.

Ces années à la FCLR ont été pour moi une période intense. J'ai aimé ces rencontres, ces dialogues avec le comité, les bénévoles, les collègues des centres et du secrétariat de la FASe, et, malgré les moments difficiles, les obstacles, les doutes, j'en garderai un souvenir plein de vie et positif.

Si je peux exprimer un souhait, c'est que les changements en cours aboutissent en une Fédération active et investie par tous ses membres, que le monde associatif reste un interlocuteur précieux et incontournable pour les professionnels, la FASe et les autorités.

Mes remerciements pour tous les moments partagés et mes vœux sincères vous accompagnent.

Nadia Mayor

Regards croisés

Un processus de rapprochement (Par Guillermo Montaña, Coordinateur Fédératif en poste depuis janvier 2011)

Arriver au secrétariat permanent de la Fédération, après des longues et précieuses années de travail au sein d'une équipe d'animation amoureuse de son métier, après autant d'années de lien avec un comité engagé et consciencieux de son rôle, après une partie de ma vie en contact proche avec des habitants dont la principale qualité est celle d'être comme ils sont, a représenté pour moi un véritable voyage, une nouvelle migration ...

La mélancolie de ce qu'on a quitté se soigne par la joie de ce qu'on trouve et par la certitude qu'entre hier et aujourd'hui, qu'entre là-bas et ici, il y a des chemins à double sens dont le transit est fluide, agréable, utile.

Au fond, peu importe où on se trouve, ce qui compte réellement c'est ce qu'on y fait.

Si le travail de terrain, celui des équipes d'animation est un monde, le travail de terrain fait par le secrétariat permanent de la Fédération en est un autre. Entre ces deux mondes, les zones partagées sont bien plus nombreuses que ce que l'on imagine. Et pour cause : une même volonté nous traverse, celle du respect des citoyens, celle de la confiance en leurs capacités, celle de l'espoir d'un mieux vivre ensemble construit collectivement.

Nous sommes liés par un même défi et, à l'heure des efforts, il est évident que la meilleure chose à réaliser est de nous serrer les coudes, de travailler ensemble. Surtout si le contexte qui nous englobe, sans être hostile, n'est pas forcément arrangeant.

De nombreux enjeux se vivent au sein et autour de la Fédération (Nadia Mayor les décrit très bien dans son «dernier mot»). Je ne reviendrais que sur celui qui m'a semblé être le plus fondamental : celui lié au rapprochement de l'ensemble des acteurs de la Fédération : les associations des centres, le comité et le secrétariat permanent.

Ce rapprochement est urgent

Au risque de se voir relégué à des rôles simplement consultatifs, l'associatif se doit de réagir sans tarder. Il doit rapidement renforcer et optimiser sa contribution à la définition et la mise en oeuvre d'une politique d'animation socioculturelle, ambitieuse car véritablement participative.

Ce rapprochement est possible

Un grand potentiel de contribution existe dans les quartiers. Le chemin permettant à ce potentiel de s'exprimer là où les décisions se prennent est déjà tout tracé et il passe par la Fédération. Ce qui manque, à mon avis, c'est une plus grande volonté de s'en servir ou peut être une plus grande conscience de l'existence de cette possibilité.

C'est autour de ce rapprochement et du travail que cela implique qu'une solidarité entre les équipes d'animation et le secrétariat permanent de la Fédération pourrait faire des merveilles.

Vous êtes nombreux (membres des équipes et des comités des centres) à partager ce point de vue et c'est un signe positif.

Ces constats me font penser que le processus est en cours. Je me réjouis donc de cette collaboration et j'espère qu'elle sera longue et fructueuse.

Guillermo Montaña

ENSEMBLE POUR AGIR!



FCLR
FONDATION SUISSE CENTRE
DE LIÉGÈRE ET DE PÉRIODIQUES

22 AVRIL 2011 90^e ANNIVERSAIRE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENERIAS LUX

Fondation genevoise pour
l'animation socioculturelle

